

COMPTE PUBLICATION GBM

MAIRIE DE BESANCON

Document généré le vendredi 17 novembre 2023 à 18:18

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	17/11/23	17/11/23	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	17/11/23 à 18h10		1/3	23-161851	

Service : DEA**Classification CPV :**Principale : **71356100** - Services de contrôle technique

AVIS DE PUBLICITE

GBM-EAU-ASSAINISSEMENT2

Madame la Présidente
4 rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON
SIRET 24250036100090



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Groupement de commandes : Non

Objet	Contrôles des installations d'assainissement Collectif
Référence	2023-FCS-DEA-0219
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Accord-Cadre
Lieu d'exécution principal	Tout le périmètre du Grand Besançon Métropole 25000 BESANCON
Durée	12 mois
Description	L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Le marché a pour objet la réalisation des prestations de contrôles des installations d'assainissement privé en zonage d'assainissement collectif.
Code CPV principal	71356100 - Services de contrôle technique
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande.
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 298 000,00 €

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner :

Case F1 du DC1 à cocher si vous n'entrez dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Ou

Déclaration sur papier libre en faisant référence au code de la commande publique en vigueur depuis le 1er avril 2019

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles :

sur le DC2, en remplissant le tableau F1 « Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles »

ou

Sur papier libre

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Prix des prestations

40 % : Valeur technique

Renseignements

administratifs

<https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **11/12/23 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

L'entité adjudicatrice se laisse la possibilité de négocier avec tous les candidats.

Aucune variante n'est autorisée.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : financement par ressources propres.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

L'entité adjudicatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur de l'entité adjudicatrice, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis à l'entité adjudicatrice.

Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si plusieurs plis sont transmis successivement par le même candidat, seul le dernier pli transmis dans le délai imparti est pris en compte par l'acheteur. Il doit par conséquent contenir l'ensemble des pièces exigées au titre de la présente consultation.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde dont les modalités sont précisées au Règlement de la Consultation.

Cette consultation présente présente des clauses de réexamens et complémentaires.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles (XLS, DOC, PDF, JPG, PPT.....).

La taille maximum acceptée pour un pli électronique est de 500 Mo.

Les modalités de nommage sont précisées au Règlement de la Consultation.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur de l'entité adjudicatrice, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Besançon

30 rue Charles Nodier

25044 BESANCON CEDEX 3

Tél : 0381826000

Télécopie : 0381826001

Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Adresse internet(U.R.L) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>
Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :
Tribunal Administratif de Besançon
30 rue Charles Nodier
25044 BESANCON CEDEX 3
Tél : 0381826000
Télécopie : 0381826001
Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr
Adresse internet(U.R.L) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>
En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est :
Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends
1 rue du Préfet Claude Erignac
54038 NANCY Cedex
Tél : 0383342565
Télécopie : 03 83 34 22 24

Envoi le 17/11/23 à la publication

Marches-Publics.info V9.7